OU Politiques d'Immigration et Coopération Décentralisée Centre d'immigration Via Oriani 44 - tél 0544/485314

## DOCUMENTATION NÉCESSAIRE A LA DEMANDE DU RENOUVELLEMENT DU TITRE DE SÉJOUR POUR ÉTUDES

1 TIMBRE DE 16,00 €

COPIE DU PASSEPORT (uniquement les pages avec le numéro, la date de délivrance et d'expiration et les données personnelles)

COPIE RECTO/VERSO DU PERMIS DE SÉJOUR

COPIE DE L'INSCRIPTION AUX COURS D'ÉTUDES

COPIE DE LA DOCUMENTATION ATTESTANT LA DISPONIBILITÉ DE RESSOURCES FINANCIÈRES ADÉQUATES POUR LA PÉRIODE DE LA DURÉE DU PERMIS DE SÉJOUR (DÉCLARATION DE REVENUS, DÉPÔTS BANCAIRES ET POSTAUX, ETC.);

COPIE DE LA POLICE D'ASSURANCE, VALABLE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL POUR LA DURÉE DU PERMIS DE SÉJOUR, CONTRE LES RISQUES DE MALADIE ET D'ACCIDENT ;

COPIE DU CERTIFICAT ATTESTANT LA RÉUSSITE D'AU MOINS UN EXAMEN POUR LE 1ER RENOUVELLEMENT ET D'AU MOINS 2 EXAMENS POUR LE RENOUVELLEMENT ULTÉRIEUR DU TITRE DE SÉJOUR, SAUF CAUSE DE FORCE MAJEURE.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_

Documents relatifs au logement qui peuvent être demandés par la préfecture de police **lors du reportage photographique** en plus de ceux indiqués ci-dessus :

PHOTOCOPIE DU CONTRAT DE LOCATION ou DE L'ACTE DE PROPRIÉTÉ ET EN PLUS, POUR CEUX QUI NE SONT PAS TITULAIRES DU CONTRAT, DÉCLARATION D'HOSPITALITÉ SIGNÉE PAR L'HÔTE ET CONSENTEMENT DU PROPRIÉTAIRE AVEC COPIE RECTO ET VERSO DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ DES DÉCLARANTS.